



COMITÉ CONTRE L'AÉROPORT-région nazairienne
composé d'individu/es et d'organisations :
ATTAC ; Cédpa ; CELA ; CNT ; EELV ; Label Gauche ; MOC ;
Natur'action ; NPA ; PG ; Utopia...

Conférence-débat
L'abandon, c'est maintenant ?
jeudi 5 juin 2014 à 20h

avec

Françoise Verchère

Conseillère Générale

Représentante CÉDPA (Collectif d' élu-es doutant du Projet d'Aéroport)

Erwan Le Moigne

avocat pour l'ACIPA

Gwendola Kervingant

des Naturalistes en lutte

Maison de Quartier de l'Immaculée
St Nazaire (zone commerciale, côté droit du Décathlon)

Contacts : contre-aeroport-st-naz@listes.du-libre.org
tel : 06 77 21 94 43 / 06 75 67 33 62

Janvier 2014 : Le préfet signe les arrêtés portant sur les zones humides et les espèces protégées: les travaux peuvent donc être lancés. Des recours ont été déposés contre le feu vert préfectoral. Une décision de la Cour de Cassation est attendue. Tant qu'elle n' a pas statué, les paysan-nes expropriés ne peuvent pas être expulsés.

22 Février 2014 : grand rassemblement à Nantes qui montre un niveau de détermination et de mobilisation des opposants.

Mars 2014 - Changement de gouvernement et de ministre

Ségolène Royale, Ministre de l'écologie, confirme que *"elle n' a jamais caché son scepticisme quand à ce projet »*.

« Il lui appartient de faire un geste fort en faveur de l'environnement en mettant un terme définitif à ce projet » estime le président de France Nature Environnement

Avril 2014 : Ferme de St Jean du tertre occupée.

Comme pour la ferme de Bellevue en janvier 2013 les paysan-nes, les habitant-es, les voisin-es, les comités de soutien, les zadistes se mobilisent contre le rendu du tribunal d'expulsion et la volonté de la préfecture de passer en force permettant ainsi la destruction des bâtiments. Cette très forte mobilisation entraine l'annulation de l'intervention (les gendarmes partis de Paris font demi-tour). Le préfet négocie et propose un gel des procédures d'expulsions et de déconstructions des lieux occupés.

Avril 2014 : Le Conseil National de protection de la nature émet un avis défavorable à l'octroi d'une dérogation à la destruction du campagnol amphibie (espèce protégée).

Avril 2014 : Bruxelles lance une procédure contre la France.

La Commission Européenne reproche aux autorités françaises de n'avoir pas mené lors de la procédure d'autorisation une évaluation synergiques des impacts cumulés de l' ensemble des infrastructures du projet d'aéroport du grand Ouest, recensant notamment les effets notables sur l'environnement, évaluation qui doit être faite avant l'adoption du projet. L'État a maintenant deux mois pour répondre.

Mai 2014 : Frédéric Gagey, PDG d' Air France, s'exprime sur l'intérêt économique de l'aéroport de NDL :

"L'idée d'un grand hub international entre Nantes et Rennes, on n'y croit pas trop... Nous ne pensons pas qu'il y ait un potentiel suffisant"

Des articles de journaux parlent d'un abandon du projet et de du renforcement de la plate forme aéroportuaire de Rennes.

Juillet 2014 : grand rassemblement le 5/6 juillet

sur les terres de la ferme de Bellevue sous le slogan :

« l'abandon c'est maintenant »